

La saison 2008-2009 de l'ASDEQ est déjà bien enclenchée

Depuis quelques années, le premier bulletin l'Éco de la nouvelle saison vous présente un aperçu des conférenciers et/ou des thèmes qui seront abordés par les sections régionales de l'ASDEQ au cours de la saison. Les activités proposées à Montréal, en Outaouais et à Québec touchent des sujets d'actualité et porteurs de changement, tels que : la conjoncture économique ; les conséquences économiques de la prochaine élection américaine ; les négociations portant sur la libéralisation du commerce international ; la crise des marchés financiers ; les politiques sur la concurrence ; la hausse du prix des matières premières ; le déséquilibre fiscal ; et la tarification des services, pour n'en citer que quelques-uns.

L'année 2008-2009 est aussi fort importante pour la région de Montréal qui accueillera, les 7 et 8 mai prochains, le Congrès annuel de l'Association sous le thème de « **Les grandes villes : moteurs de développement économique** ». Un comité organisateur sous la direction de Marcel Côté, associé principal et co-fondateur de SECOR, et Président du Congrès 2009, est à l'œuvre depuis quelque temps déjà pour élaborer un programme qui s'annonce très captivant. C'est donc un rendez-vous important que vous voudrez certes inscrire dès maintenant à votre agenda.

Section de Montréal

Les activités de la section de Montréal ont été inaugurées le 25 septembre par la traditionnelle dégustation de vins et fromages, qui cette année, s'est tenue à l'Hôtel de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).



Les participants, tout en goûtant à quelques uns des douze cépages du Domaine Les Brome, ont également entendu **M. Léon Courville**, propriétaire du Domaine, qui a partagé ses vues sur la croissance et la commercialisation de l'industrie viticole du Québec. M. Courville, ancien président et chef des opérations de la Banque Nationale du Canada jusqu'en 1999, et ancien professeur en économie à l'Université de Rochester (New-York) et à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, est maintenant un viticulteur qui concentre toutes ses énergies à produire au Québec des vins de grande qualité. C'est dans cette atmosphère des plus agréables qu'a eu lieu le lancement de la saison 2008-2009 de l'ASDEQ-Montréal. Clément Gignac, Président de l'ASDEQ, qui était aussi présent à cette activité, a saisi l'occasion pour présenter le programme préliminaire du prochain congrès national qui aura lieu à Montréal au printemps 2009.

- Le 26 novembre, il y aura un colloque portant sur la conjoncture avec le **Conference Board, la Banque Nationale, et la Banque du Canada**
- Au cours de la première semaine de novembre, les conférenciers **Robert Gagné** et **Jacques Roy** aborderont « le plan de transport de Montréal »

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:
Gilles René
Collaborateur:
Charles A. Carrier
Conception et design:
François-Akio Côté

- En février 2009, **Diane Gabrielle Tremblay**, professeure au Département économie et gestion, à la Télé-Université de l'Université du Québec, traitera de la question de la pénurie de main-d'œuvre.
- En mars 2009, **Pierre Pettigrew**, ex-ministre des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, et maintenant conseiller à la direction chez Deloitte Touche Tohmatsu, entretiendra les membres sur le « protectionnisme américain, ouverture européenne ».
- En avril 2009, la série sectorielle portera sur « **les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : le point sur les tendances de l'industrie** » (conférencier à être déterminé).
- En novembre 2008, **M. Pierre S. Pettigrew**, ex-ministre des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, et maintenant conseiller à la direction chez Deloitte Touche Tohmatsu, évoquera les causes et les conséquences de l'échec des dernières négociations du « Cycle de Doha ».
- Le 22 janvier 2009, ce sera le **17e Colloque** sur la conjoncture économique de la région de Québec. Les conférenciers examineront la performance de la région de Québec au cours de cette année faste, et tenteront de prévoir si elle pourra se poursuivre sur cette lancée.
- Puisque l'expérience de l'an dernier a été fort enrichissante pour toutes les parties, l'ASDEQ se joindra à nouveau, le 13 février 2009, aux **Journées d'économie appliquée** du Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'Environnement et des ressources Naturelles (GREEN) de l'Université Laval et du Centre interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Économiques et l'Emploi (CIRPÉE).

Section Vieille-Capitale

La saison 2008-2009 de la région de la Vieille Capitale comportera sept activités fort diversifiées <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2008/forfaits-2008-2009.pdf> qui intéresseront autant les économistes que ceux qui oeuvrent ou qui sont intéressés par les politiques publiques et l'économie.

- Le 2 octobre 2008, **M. Louis Balthazar**, professeur émérite de l'Université Laval, et président de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand à l'UQAM, a traité des conséquences des résultats éventuels de la prochaine élection américaine. (voir article ci-après).
- Le 27 octobre 2008, **M. Pierre Duguay**, sous-gouverneur de la Banque du Canada, exposera les principales conclusions du Rapport sur la politique monétaire du Canada.
- En mars 2009, la parole sera allouée à **M. Jacques Parizeau**, l'économiste qui a participé à l'évolution de l'économie du Québec en tant que premier ministre et ministre des Finances du Québec.
- En avril, il y aura un **colloque sur l'énergie** au Québec et les tendances pour l'avenir.

Section de l'Outaouais

Fidèle à la tradition, l'ASDEQ-Outaouais a officiellement lancé, le 24 septembre, sa saison 2008-2009 avec la tenue de son activité « vins et fromages » au restaurant Piz'za-za.. Cet événement social, ouvert aux membres et ami(e)s de l'ASDEQ, fut l'occasion idéale d'échanger dans un cadre informel, ainsi que de renouer avec de vieilles connaissances et d'établir de nouveaux contacts. Cet événement marquait de fort belle façon le lancement des activités de la Section pour l'année 2008-2009.



Encore cette année, l'ASDEQ-Outaouais a planifié des activités visant à susciter l'enthousiasme des participants et à les attirer en aussi grand nombre que l'an passé. Puisque les enjeux économiques sont plus que jamais présents dans l'actualité, l'ASDEQ-Outaouais ne déroge pas à sa mission de contribuer à stimuler les débats sur les grandes questions économiques et tenter d'en faciliter la compréhension à travers une série de conférences de fin d'après-midi. La première de ces conférences, le 16 octobre, portera sur « les conséquences des prochaines élections présidentielles américaines sur nos relations économiques avec les États-Unis », et MM. **Francis Généreux**, économiste principal, Mouvement Desjardins, et **Pierre Martin**, professeur de science politique et directeur de la Chaire d'études politiques et économiques américaines, Université de Montréal, seront les conférenciers.

Tout au long de la saison à venir, les conférenciers aborderont des sujets aussi variés que la crise des marchés financiers ou la politique sur la concurrence (fin octobre 2008), les causes et les conséquences de la hausse du prix des matières premières (en avril 2009), le déséquilibre fiscal (en mars 2009) et la tarification des services.

Comme le veut maintenant la tradition, les activités comprendront aussi la tenue d'une session, en janvier 2009, sur les travaux du lauréat du Prix Nobel d'économie de 2008, ainsi qu'une rencontre au cours de l'hiver sur la conjoncture économique et le Budget fédéral. De plus, depuis quelques années, l'ASDEQ-Outaouais organise une Journée portes ouvertes afin de lever le voile sur les travaux à caractère économique de certaines institutions de la région, et **Statistiques Canada** sera l'hôte d'une telle Journée en fin novembre.

BIENVENUE !

Il a été judicieusement décidé par le conseil d'administration de l'Association de souhaiter, à partir de maintenant, la bienvenue aux nouveaux membres au moyen d'une section réservée à cet effet dans l'Éco. C'est donc avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux membres au sein de notre groupe, qui, nous espérons, saura répondre à leurs attentes professionnelles. Si vous désirez contacter ces nouveaux membres, veuillez noter que leurs coordonnées sont disponibles sur le site internet de l'ASDEQ. <http://www.asdeq.org/bottin/membres.asp>

Montréal

Carole St-Hilaire
David Salgado
Wiston Guillaume
Isabel Gonzalez
Olivier Charest
Tity Doupamby
Léon Courville
Richard Casimir

Québec

Brian Girard
Louise Lambert
Marie-Ève Jutras
Martin Renaud
Sylvie Dillard

Outaouais

Philippe Achkar
Marc Lalande

Une nouvelle présidence aux États-Unis : Conséquences possibles dans le monde et en Amérique du Nord



Le 2 octobre 2008, l'ASDEQ-Vieille-Capitale tenait un petit déjeuner-conférence ayant comme thème « une nouvelle présidence aux États-Unis – Conséquences possibles dans le monde et en Amérique du Nord ». Le conférencier invité fut

M. Louis Balthazar, Professeur

émérite de science politique de l'Université Laval, officier de l'Ordre du Québec et commentateur fréquent de l'actualité politique américaine dans les médias.

M. Balthazar a d'abord situé la campagne présidentielle américaine sur une vaste toile de fond historique. Il a rappelé que, au cours de leur histoire, les États-Unis ont alterné entre une tradition décentralisatrice laissant un maximum de latitude aux États et aux individus, et une présence forte du pouvoir central permettant de mieux affronter les crises et les défis. Ainsi, après l'indépendance, les 13 colonies sont demeurées pendant quelques années une confédération lâche d'États se réunissant en Congrès uniquement pour traiter un nombre limité de questions. Puis, sous l'influence de Alexander Hamilton, un mouvement a pris forme en faveur d'une présidence et d'un pouvoir exécutif capables d'assurer le développement efficace du commerce et de l'industrie. Ce mouvement centralisateur et pro-gouvernement a cependant été compensé par le Bill of Rights de Thomas Jefferson assurant la préservation des droits individuels. Par la suite, les Américains ont toujours conservé une certaine méfiance envers le pouvoir fédéral et l'establishment de Washington en plus d'une horreur viscérale des charges fiscales de toutes natures. Mais ils ont aussi connu d'importants mouvements d'expansion du pouvoir central notamment sous Theodore Roosevelt (1901-1909) et Franklin Delano Roosevelt (1933-1945) et sous les présidences successives de John F. Kennedy (1961-1963) et de Lyndon B. Johnson (1963-1969).

Depuis l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan en 1981, c'est plutôt la tendance décentralisatrice qui a dominé, marquée notamment par une forte volonté de déréglementation et de réduction des impôts. Cependant, la présente crise financière a fait prendre conscience des limites d'un désengagement de l'État et la présidence de George W. Bush se termine par une intervention sans précédent du gouvernement fédéral dans l'économie. L'arrivée au pouvoir des Démocrates pourrait accentuer et consolider ce retour du pendule en faveur d'un poids accru du gouvernement central dans la vie des Américains.

Par ailleurs, monsieur Balthazar ne s'inquiète pas trop des discours protectionnistes qui ont émaillé la campagne. Traditionnellement, la présidence est moins sujette que le Congrès à succomber aux pressions protectionnistes de l'électorat. Même si les Démocrates sont normalement plus protectionnistes que les Républicains, il a rappelé que c'est un président démocrate, Bill Clinton, qui a fait adopter l'Aléna peu de temps après son accession à la présidence en 1993. Un président démocrate serait donc en meilleure posture pour modérer les ardeurs protectionnistes du Congrès qui seront sans doute renforcées par la crise actuelle.

En ce qui a trait aux relations internationales, deux tendances ont marqué alternativement l'histoire des États-Unis soit, d'une part, la volonté de régler les conflits par la force militaire et, d'autre part, un appel à la concertation et au dialogue. Sous la présidence de George W. Bush l'approche misant sur la force a prévalu nettement mais l'élection d'Obama pourrait marquer le retour à une approche faisant davantage appel à la diplomatie et au respect des alliances et des traités. De toute façon, selon d'éminents chercheurs, les États-Unis n'auront guère le choix dans les prochaines décennies puisque l'on devrait assister au retour d'un monde multipolaire dans lequel les États-Unis ont déjà perdu la suprématie acquise avec la fin de la Guerre froide.

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org
Internet :
www.asdeq.org

De plus, les conflits armés interétatiques devraient céder la place à des luttes sur les terrains économique et idéologique. Dans ce contexte, ce sont les guerres civiles et le recours au terrorisme qui sont davantage à craindre. Les forces armées de type classique sont mal équipées pour faire face à cette menace.

En somme, la nouvelle présidence devrait plus ou moins coïncider avec le début d'une nouvelle ère en ce qui a trait au rôle de Washington dans l'économie et à la présence des États-Unis dans le monde.

Qu'est-ce que cela peut signifier pour le Canada et, tout particulièrement, pour le Québec ? Il peut fort bien se produire, si Obama devenait président, que le gouvernement américain se situe tout à coup à gauche de celui du Canada et même de celui du Québec. Cela aurait tendance à faire baisser considérablement un anti-américanisme tout à fait aberrant, compte tenu de nos liens étroits avec les États-Unis.

Le Québec, en particulier, dépend fortement des échanges commerciaux avec son voisin du sud. Il est vrai que la proportion de ces échanges par rapport à l'ensemble a baissé récemment et baissera probablement encore. Après avoir atteint un sommet de 85% en 2000, nous en étions à 78,7% en 2006. Même à 70%, l'importance du commerce avec les États-Unis serait encore primordiale, d'autant plus que ce commerce implique des secteurs de pointe et enregistre un solde fortement positif en notre faveur, contrairement à la presque totalité de nos échanges ailleurs.

Il faudra donc surveiller étroitement l'orientation des législations d'un Congrès protectionniste et souhaiter qu'un président libéral parvienne à modérer les ardeurs nationalistes de la population. John McCain, qui a pris la peine de visiter le Canada en juin dernier, serait sans doute sensible aux bienfaits des échanges économiques avec notre pays, mais Barack Obama serait mieux placé pour agir efficacement auprès du Congrès.

Programme fédéral d'infrastructures - Le signe d'un déséquilibre fiscal

Opinion de **Jean-Pierre Aubry**, Président du Comité des politiques publiques (CPP) de l'ASDEQ, dans le *Devoir* du 1er août 2008.

Il est difficile d'avoir une mesure précise et consensuelle qui nous indique s'il y a ou non un déséquilibre fiscal entre deux ordres de gouvernement et quelle est sa taille. Cependant, certaines actions gouvernementales peuvent nous dire clairement s'il y a un déséquilibre fiscal. Il en est ainsi lorsqu'un ordre de gouvernement utilise ses revenus budgétaires pour effectuer des dépenses importantes, année après année, dans les domaines de compétence d'un autre ordre de gouvernement. C'est essentiellement ce que fait le gouvernement fédéral par l'entremise du plan Chantiers Canada, qui prévoit des investissements de 33 milliards de dollars dans les infrastructures publiques du Canada d'ici 2014 et dont une grande partie de ces fonds sera investie dans des projets qui sont sous la responsabilité des provinces et des municipalités.

Nous sommes tous d'accord sur l'importance d'investir dans nos infrastructures publiques, qui ont souffert pendant des années d'un sous-financement chronique. La question est de savoir comment répartir cet effort entre les diverses administrations publiques. Un des principes de bonne gouvernance à suivre est que les administrations prennent entièrement en charge les diverses infrastructures dont elles sont responsables (financement, exécution et entretien).

Or il est clair que, dans le plan Chantiers Canada, le gouvernement fédéral utilise ses revenus non seulement pour renouveler les infrastructures dont il a la responsabilité mais aussi pour financer et influencer la sélection de projets qui sont dans les domaines de compétence provinciale (et souvent sous la responsabilité directe des municipalités). Ainsi, plus de la moitié des investissements faits aux termes de ce plan sera versé comme financement de base à des municipalités.

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org

La très grande majorité des fonds alloués par le gouvernement fédéral dans le cadre de ce plan ne sont pas des transferts inconditionnels versés directement aux gouvernements provinciaux (et indirectement à leurs municipalités). Le gouvernement central privilégiera les projets cohérents avec ses propres objectifs: amélioration de la prestation des services publics (enseignement et services de santé), de la qualité de vie, de la gestion des eaux usées, du traitement et de la distribution de l'eau potable, des transports en commun...

Par la mise en place du plan Chantiers Canada, le gouvernement fédéral se sert de ses revenus pour obtenir une visibilité politique et influencer fortement l'évolution à long terme des infrastructures publiques de l'ensemble du secteur public canadien et, tout particulièrement, des grandes municipalités canadiennes, qui sont considérées comme un des moteurs importants de la croissance économique du Canada. Le gouvernement fédéral ne veut pas rester sur la touche dans ce secteur et veut même assurer son leadership. Pour leur part, les gouvernements provinciaux, qui ne sont pas prêts à dire non à cet influx de capitaux et à taxer encore plus leurs contribuables, acceptent une perte d'autonomie dans leurs domaines de compétence.

À long terme, il faut donc s'attendre à ce que les gouvernements provinciaux et les municipalités comptent de plus en plus sur le financement du fédéral pour le renouvellement de leurs infrastructures. Pourquoi n'en profiteraient-ils pas pour se lancer dans des projets encore plus ambitieux? Que ferions-nous si un oncle ou une tante payait de 50 % à 66 % de nos projets de rénovation? Et si un jour la performance économique du Canada est moins forte et que le gouvernement fédéral réduit unilatéralement ces transferts conditionnels, ils crieront au scandale. Il semble que les gouvernements provinciaux aient peu appris de ce qui s'est passé dans les années 90.

Ce n'est pas un hasard si l'infrastructure des municipalités est en si mauvais état. C'est le palier d'administration publique qui est financièrement le moins autonome. Ce n'est pas en rendant les municipalités et les provinces encore plus dépendantes du gouvernement fédéral que la gestion des infrastructures provinciales et municipales sera mieux faite à long terme.

Le plan vert libéral : Beaucoup plus qu'une taxe sur le carbone, c'est une réforme fiscale !



À juste titre, l'environnement est récemment devenu un réel enjeu de société. Plusieurs statistiques tous plus alarmantes les unes que les autres indiquent que des actions doivent être entreprises afin d'éviter que les rejets de carbone augmentent continuellement au cours des prochaines années. Noble objectif alors d'avoir une politique fiscale soucieuse de l'environnement.

N'étant pas un spécialiste de l'environnement, loin de moi l'idée de vouloir me prononcer sur l'aspect environnemental du plan vert libéral présenté cette semaine. Vous n'aurez donc pas de réponses aux questions suivantes. Ce plan est-il complet? La taxe sur le carbone sera-t-elle assez élevée? Un système de plafond et d'échange aurait-il été préférable?

Cela dit, le plan vert libéral suscite mon intérêt et il mérite qu'on s'y attarde. Ce dont il est question ici, c'est plus que la simple mise en place d'une taxe écologique sur le carbone, c'est en effet l'opportunité de discuter de réforme fiscale.

Réformer la fiscalité

Le point central du plan vert libéral est de proposer une réforme fiscalement neutre sur le plan financier. Ainsi, les 15 milliards \$ de recettes collectées par la nouvelle taxe sur le carbone serviraient entièrement à financer des baisses d'impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés.

Pour s'assurer qu'il soit cru, Stéphane Dion prend l'engagement que la Vérificatrice générale indiquera, chaque année, que le plan est bien fiscalement neutre.

Le plan vert libéral consiste donc à prendre d'une main pour le remettre de l'autre. Cette neutralité sur le plan des recettes collectées ne signifie pas pour autant que le plan vert libéral échange quatre trente sous pour une piastre. Il s'agit plutôt de revoir les modes de prélèvement des recettes fiscales actuellement en place, sachant que les choix en matière de politique fiscale peuvent affecter le comportement des agents économiques.

Il s'agit donc de servir de la fiscalité comme d'un outil orienteur. Si la politique fiscale peut, par la mise en place de crédits d'impôt, modifier le comportement des contribuables en les incitant à faire certains gestes souhaitables, par exemple faire plus de recherche et de développement. Inversement, la politique fiscale peut aussi en imposant davantage, « désinciter » à polluer, par exemple en décourageant l'utilisation de certains produits.

Le discours de Stéphane Dion est révélateur à cet égard : « Nous allons réduire les impôts sur ce que nous voulons voir augmenter : revenus, investissements et innovation; et nous allons réorienter ces impôts vers ce que nous voulons voir baisser : pollution, rejets de gaz à effet de serre et gaspillage. Nous allons faire payer les pollueurs et remettre tout cet argent dans les poches des Canadiens. »

Grosso modo, c'est 11 milliards \$ qui retourneraient dans les poches des individus et près de 4 milliards dans celles des entreprises.

Considérant que le rendement des impôts fédéraux sur le revenu des particuliers et des sociétés s'élève à 155 milliards \$ cette année, proposer une révision du dosage de la fiscalité se traduisant par une diminution de ces impôts de 15 milliards \$, ce n'est pas rien. C'est un dollar sur dix des impôts collectés sur le revenu qui serait remis aux particuliers et aux sociétés.

Un prix à la pollution

De son côté, la taxe proposée sur le carbone a pour conséquence d'imposer un prix à la pollution en cherchant à mieux en refléter son coût social. En appuyant sa taxe sur le carbone sur la quantité de pollution émise, le plan vert libéral obligera les pollueurs à prendre en compte, dans leur calcul économique, le coût d'utilisation des ressources polluantes.

C'est ce que les économistes appellent le signal des prix. La taxe internalise dans les coûts de production d'un pollueur l'utilisation des ressources polluantes et leur impact sur l'environnement. En augmentant le coût de la pollution, le marché économique confronte les pollueurs aux coûts réels de l'utilisation de ressources polluantes.

Partant de là, lorsque bien modulée, la taxe fait en sorte que l'économie s'ajusterait.

Le plan vert libéral fixe le prix à dix dollars par tonne d'émissions de gaz à effet de serre la première année. Ensuite, la taxe augmentera pour atteindre quarante dollars la tonne après quatre ans.

À tout prendre

Le b-a-ba économique reconnaît qu'on devrait imposer moins ce qui est utile et désirable, notamment le travail et l'investissement alors qu'on devrait taxer ce qui ne l'est pas, par exemple la pollution. C'est ce que fait le plan vert libéral. Pourquoi alors, le premier ministre Harper, diplômé en économie, faut-il le rappeler, dit-il qu'il s'agit d'une idée folle?

Parlant folie, le plan vert libéral est clairement moins fou que la promesse de réduire la TPS. En marge de la seconde réduction du taux de la TPS, le Globe and Mail avait demandé à 20 économistes de partout au Canada de se prononcer sur l'opportunité de réduire la TPS. Seize d'entre eux disaient qu'il s'agissait d'une mauvaise idée alors que deux autres indiquaient que l'idée n'était pas pertinente. Quatre-vingt-dix pour cent, donc, n'étaient pas favorables. Pourtant, contre toute logique économique, la TPS a été réduite.

Le défi de Stéphane Dion sera de convaincre qu'il offre une opportunité d'accroître l'efficacité de la fiscalité simplement en modifiant la manière de prélever les recettes fiscales afin de taxer mieux.

Luc Godbout est professeur à la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke
luc.godbout@usherbrooke.ca

25 observations sur l'économie du Québec contemporain



Extraits du document préparé pour le PSF par Pierre Fortin, UQAM Juin 2008
<http://www.asdeq.org/activites/comite-politiques-publiques/pdf/2008/fhollande-0608.pdf>

Niveau de vie

Observation 1 :

Le Québec et la France ont à peu près le même niveau de vie moyen, inférieur de 25% à celui des USA.

Observation 2 :

Le Québec domine en emploi; la France, en productivité.

- Le taux d'emploi est 15% plus élevé au Québec.
- La productivité est 15% plus élevée en France.
- Le Québec et la France peuvent donc apprendre l'un de l'autre.

Observation 3 :

Peu à peu, le Québec rattrape l'Ontario en niveau de vie (mais l'Ontario vient de ralentir quelque peu)

Emploi

Observation 4 :

Les Québécois se sont enrichis en travaillant plus nombreux.

Observation 5 :

L'essor de l'emploi au Québec a cinq causes principales :

- la révolution éducative
- l'entrée accélérée des femmes dans la population active
- une paix industrielle durable
- l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
- des politiques sociales compatibles avec le plein-emploi

Observation 6 :

Au Québec, la scolarité médiane est passée de 9 à 15 ans en 40 ans.

Observation 7 :

La performance en maths des élèves québécois est d'excellent calibre.

Observation 8 :

L'entrée des Québécoises dans la population active a été très rapide.

Observation 9 :

La paix industrielle s'est installée au Québec depuis 20 ans.

Observation 10 :

Le commerce extérieur du Québec a été propulsé par l'ALENA.

Observation 11 :

Les politiques sociales québécoises ont favorisé l'emploi :

- pour favoriser l'emploi des petits salariés, le salaire minimum a été maintenu à 47% du salaire moyen (contre 60% en 1975-1982)
- les nouvelles mesures sociales (garderies, congés parentaux, prime au travail) ont été attachées à la participation au travail
- les allocations pour les enfants et les prestations d'assurance médicaments ont été séparées des prestations de dernier recours.

Observation 12 :

Le temps libre est plus abondant au Québec qu'ailleurs en Amérique.

Solidarité**Observation 13 :**

Le Québec forme la société la moins inégalitaire d'Amérique.

Observation 14 :

Les 20% les plus pauvres sont moins pauvres au Québec.

Observation 15 :

La couverture syndicale du Québec est la plus élevée d'Amérique.

Observation 16 :

Le 1% le plus riche est moins riche en France et au Québec.

Observation 17 :

Les parts des salaires et des profits sont stables au Québec.

Observation 18 :

Lorsque l'économie croît, on partage volontiers et sans tarder :

- De 1990 à 1996, la récession et la stagnation ont stoppé l'expansion des mesures sociales.
- De 1996 à 2007, la relance a été accompagnée :
 - de l'assurance médicaments universelle ;
 - de l'équité salariale hommes-femmes ;

- des garderies à 7\$;
- des congés parentaux bonifiés ;
- de la prime au travail ; et
- d'une hausse de 32% du salaire minimum

Défis**Observation 19 :**

Depuis 30 ans, au Canada, le pouvoir d'achat salarial stagne.

Observation 20 :

La richesse future va venir de la productivité, et non plus de l'emploi.

Observation 21 :

Il faut rattraper les USA et la France, et non plus l'Ontario !

Observation 22 :

La productivité repose sur l'éducation, la concurrence et la taxation. On accélère l'investissement en capital humain : l'économie, c'est les gens ! On freine l'expansion des chasses gardées et l'extraction de rentes : elles bloquent net la propension à innover (Attali/Fortin) ! On allège la taxation de l'investissement : elle nuit à la croissance et elle est régressive !

Observation 23 :

Le protectionnisme met en question l'accès du Canada au marché US. Le libre-échange canado-américain est un facteur important de la prospérité du Québec. ALENA : impact considérable sur nos exportations, la taille de nos entreprises, la diffusion technologique et notre productivité. Il faut éviter les dommages collatéraux que causeraient les mesures protectionnistes US. La libéralisation des échanges avec l'Europe est une stratégie complémentaire à explorer.

Observation 24 :

Le vieillissement va faire bondir le coût de la Santé. Si la composition de la population par âge projetée pour 2030 était observée en 2008 : le coût annuel de la Santé et des Services sociaux augmenterait de 45% (11 G\$) ; les revenus fiscaux baisseraient de 7 G\$; les dépenses en éducation et en garde diminueraient de 3 G\$; et un « trou financier » de 15 G\$ (25% du budget 2008-2009) apparaîtrait donc. Il faudra trouver l'argent.

Observation 25 : Le défi des ressources naturelles est fondamental pour le Québec. Comme bien d'autres sociétés, le Québec doit décider comment gérer les prix et les volumes de ses importations d'hydrocarbures. Mais il doit aussi décider comment gérer la propriété, les volumes de production et les prix intérieurs et extérieurs de ses ressources exportables : électricité et, bientôt, eau douce.